

Alexandrine Guillaume



CHRONIQUE D'UNE DOCTEURE EN DROIT

COMMENT J'AI
SURVÉCU À MA THÈSE



Enrick  Éditions

DANS LA MÊME COLLECTION

Chronique d'un étudiant en droit, Tome 1 – Mes conseils pour réussir votre L1 (en y prenant du plaisir)

Rémi Raher (2016)

Chronique d'un étudiant en droit, Tome 2 – Mes conseils pour réussir votre cursus (et trouver un emploi)

Rémi Raher (2017)

Chronique d'un Maître de conférences – Comment je suis devenu enseignant en droit

Mikaël Benillouche (2017)

Chronique d'un élève avocat – Comment j'ai réussi l'examen du CRFPA
Wissam Mghazli (2017 – 2^e édition)

Chronique d'une jeune avocate – Comment je suis passée du rêve à la réalité

Amandine Sarfati (2017)

Chronique d'une élève-magistrate – Comment j'ai réussi le concours de l'ENM

Camille Charme (2017)

Chronique d'un étudiant en M2 – Comment j'ai passé la sélection en Master

Nicolas Gentile (à paraître – novembre 2017)

Chronique d'une chargée de TD – Comment je suis passée de l'autre côté de la Force... juridique

Julie Esquenazi (à paraître – décembre 2017)

ALEXANDRINE GUILLAUME

CHRONIQUE
D'UNE DOCTEURE
EN DROIT

Comment j'ai survécu
à ma thèse

Enrick 
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Editions, 2017, Paris
www.enrickb-editions.com
Tous droits réservés

Directeur de la collection « *Chroniques juridiques* » : Wissam Mghazli

Conception couverture : Marie Dortier

ISBN : 978-2-35644-223-9

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

Sommaire

LE CLIN D'ŒIL DU DIRECTEUR DE COLLECTION	II
PRÉFACE	13
AVANT-PROPOS	17
PARTIE I : COMMENT BIEN DÉBUTER	
L'AVENTURE DE LA THÈSE	21
CHAPITRE I : Évaluer ses perspectives et se fixer des objectifs	23
CHAPITRE II : Choisir son directeur de thèse	35
CHAPITRE III : Choisir son sujet	41
CHAPITRE IV : Trouver un financement.....	47
CHAPITRE V : Survivre aux formalités administratives	59
PARTIE II : J'APPRENDS À DEVENIR	
UN ENSEIGNANT ET UN CHERCHEUR.....	63
CHAPITRE I : Comment aborder son sujet	65
CHAPITRE II : Apprendre à chercher.....	71
CHAPITRE III : Les ajustements du sujet.....	81
CHAPITRE IV : Mes débuts de chargée de TD	85
PARTIE III : JE SUIS UN ENSEIGNANT ET UN CHERCHEUR EN DEVENIR.....	93
CHAPITRE I : Rechercher un poste d'ATER.....	95
CHAPITRE II : Survivre à un service d'ATER.....	101
CHAPITRE III : Les premières expériences professionnelles de chercheur	105

CHAPITRE IV : La rédaction de sa thèse.....	111
CHAPITRE V : Effectuer les derniers ajustements du contenu.....	119
PARTIE IV : VERS LA SOUTENANCE.....	123
CHAPITRE I : Élaborer son manuscrit final	125
CHAPITRE II : Survivre aux lourdeurs administratives	131
CHAPITRE III : Préparer son après-thèse avant de soutenir.....	137
CHAPITRE IV : Envoyer son manuscrit final	145
PARTIE V : LA SOUTENANCE	147
CHAPITRE I : Qu’attendre de la réception de ses rapports ?.....	149
CHAPITRE II : Préparer sa soutenance	153
CHAPITRE III : Le jour J : Survivre à sa soutenance.....	159
PARTIE VI : APRÈS AVOIR SURVÉCU... ..	167
CHAPITRE I : Les jours qui suivent.....	169
CHAPITRE II : Les mois qui suivent.. ..	171
CHAPITRE III : Les années qui suivent... ..	175
POSTFACE.....	179
REMERCIEMENTS	181

Le clin d'œil du directeur de collection

Le Tour de Gaulle d'Alexandrine

« Si vous voulez que je parle deux heures, donnez-moi deux minutes pour me préparer ; si vous voulez que je parle deux minutes, laissez-moi deux heures ».

Chers lecteurs, n'y voyez pas là un quelconque aveu d'appartenance à une mouvance politique mais cette phrase, habituellement attribuée au général de Gaulle, pourrait très bien illustrer la gageure du thésard.

Coutumier des prorogations de délai, le doctorant ne s'estime, en effet, jamais véritablement au bout de sa thèse. Mais, ne lui en voulons pas car c'est davantage dans un esprit de condensation de ses propos et teinté d'un certain perfectionnisme que le futur docteur procède.

L'histoire qu'Alexandrine Guillaume va vous compter est celle d'une thèse professionnelle en cinq années. Sa belle aventure, intitulée *« L'obligation au passif social en droit des sociétés : pour une nouvelle approche »* ne vous concernera certes pas tous, amis juristes, mais son propos se veut avant tout universel et touchera tous les thésards et futurs thésards en droit qui semblent avoir, pour point commun, le caractère *« solitaire »* de leur exercice, à venir pour certains.

En vrai guide pratique, *Chronique d'une docteure en droit*, a vocation à vous donner les clés pour « survivre » à votre thèse, du choix délicat du directeur de thèse au pot qui suit la soutenance en passant par le laissez-passer A-38 de la maison qui rend fou¹ !

Le sort en est jeté, alors très bonne lecture !

Wissam Mghazli

Avocat au barreau de Paris

Directeur de la collection « Chroniques juridiques »

Enrick B. Editions

P.-S. : « *Je vous ai compris* » puisque j'ai vraiment mis deux heures à rédiger ce clin d'œil du haut de mon balcon ;)

1. R. Goscinny et A. Uderzo, *Les Douze Travaux d'Astérix*, 1976.

Préface

C'est avec un grand plaisir que je saisis la chance qui m'a été offerte d'écrire quelques lignes de préface à cet ouvrage, qui avait toutes les raisons de me concerner, tant en raison de son auteure que de son objet :

Son auteure, tout d'abord, puisque nos vies professionnelles sont liées, pour mon plus grand plaisir, depuis de nombreuses années, ce qui aurait pu suffire à m'impliquer pleinement dans son propos. Nous avons enseigné ensemble et continuons à le faire, puisqu'elle est un pilier de l'équipe de chargés de travaux dirigés, adjuvant indispensable à la transmission du message pédagogique de masse que je m'efforce d'adresser, toutes les semaines, à un amphithéâtre d'étudiants de troisième année découvrant l'univers fascinant et inquiétant du droit des sociétés. Nous avons échangé ensemble sur son propos scientifique, contenu dans cette thèse à laquelle elle a si bien survécu, avant et pendant le redoutable exercice de la soutenance (décrit ici avec un réalisme saisissant), auquel nous avons chacun participé, certes d'un côté différent de la chaire. Nous avons œuvré ensemble et continuons à le faire pour la promotion du droit, des formations et des professions juridiques, puisque mes fonctions de Doyen de la Faculté de Droit de Caen et ses fonctions de membre plus qu'actif du jeune Barreau de Caen nous réunissent très souvent au sein de manifestations communes, au cours desquelles je peux constater avec fierté mais sans surprise que ses qualités de sérieux,

de compétence et d'humanisme sont toutes aussi reconnues à l'École qu'au Palais.

Son objet, ensuite : le monde universitaire est riche en rites initiatiques, qui s'avèrent fondateurs, à terme, de l'émergence de valeurs communes de travail, d'exigence et de persévérance. La thèse de doctorat, pinacle du parcours universitaire, si difficile, par le défi scientifique, professionnel et personnel qu'elle représente, constitue assurément le plus puissant ciment liant ceux qui ont eu le courage de la mener à son terme. Les statistiques sont éloquentes : moins d'un tiers des présents au départ franchissent la ligne d'arrivée, après 3 à 10 ans de travail (6 ans en moyenne pour les juristes), avec une carrière professionnelle qui reste à construire à l'approche ou l'aube de la trentaine : l'université pour les uns (encore un tiers sur ce tiers initial), les professions juridiques et judiciaires pour les autres, parmi lesquels se retrouveront souvent les plus pragmatiques, mais aussi parfois les plus idéalistes. Maître Alexandrine Guillaume appartient à cette seconde catégorie, ce qui ne l'a jamais empêchée, pour le plus grand bonheur de notre institution, de continuer à lui apporter son précieux concours. Son ouvrage retrace, avec le désarmant mélange de réalisme, d'enthousiasme et d'objectivité qui la caractérise en toute occasion, les étapes de ce parcours dont le mystère des tenants et des aboutissants intrigue tant ceux qui ne l'ont pas emprunté. Au cours de ces années si intellectuellement intenses, si personnellement et professionnellement formatrices, le thésard éprouvera quasiment en permanence ce sentiment de l'incompréhension de son quotidien et de ses aspirations, à un tel point qu'il sera tenté de demeurer dans la bulle universitaire regroupant « *ceux qui savent et qui comprennent* », à savoir les autres thésards, ceux qui font ou qui ont fait. Nul besoin de préciser que plus de 15 ans après le début de ma propre thèse de doctorat (*à laquelle moi aussi, j'ai survécu, oui oui, on survit, dans la plupart des cas ; on revit, même parfois. À vrai dire, on naît, le plus souvent...*),

j'ai retrouvé beaucoup de mes propres interrogations et de mes propres expériences à la lecture des différents chapitres de cet ouvrage. Mais plus généralement, on saura gré à Maître Alexandrine Guillaume d'avoir rédigé un livre réellement et concrètement **utile** pour accompagner, dans leur solitude inévitable et initiatique, les doctorants précités, à plus forte raison encore parce que l'auteure, comme elle s'en explique dans son avant-propos, a fait le choix de l'objectivité, de la pédagogie et non de l'introspection autobiographique et du romanesque (*pour un témoignage de cette nature, on conseillera aux docteurs [toutes disciplines confondues] et aux doctorants, la lecture du roman [saisissant, pour ceux qui savent] de Judith Bernard, « Qui trop embrasse » [Stock, 2008]*). Si chaque expérience de thèse est différente, en raison de ses protagonistes, de ses objectifs, de son cadre géographique et institutionnel, de son objet d'étude et de ses conditions matérielles et personnelles de rédaction, celle de Maître Alexandrine Guillaume, contenue dans les différents chapitres de cette « Chronique d'une docteure en droit », est mise au service du plus grand nombre, avec la sincérité et la générosité qui la définissent si bien. Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée de sa contribution, qui n'est ni la première ni assurément la dernière, à la formation des étudiants en droit, pour leur plus grand profit.

Jean-Christophe Pagnucco

*Professeur de droit privé à l'Université de Caen Normandie
Doyen de la Faculté de Droit.*

Avant-propos

On récolte ce que l'on sème.²

Ce proverbe connu de tous est celui qui s'applique le mieux aujourd'hui à la présentation du contexte de ce livre.

Durant des années d'études, on s'investit dans le but d'atteindre des objectifs que l'on se fixe. Ces derniers peuvent changer, ou bien être modifiés en fonction de notre évolution personnelle. Il en ressort que même si nous ne les atteignons pas, ils nous mènent vers d'autres voies qui sont le fruit de notre travail.

Ces années durant lesquelles on se construit personnellement et professionnellement définiront les opportunités qui nous seront offertes par la suite.

On dit toujours qu'avec des « si », on pourrait refaire le monde, alors :

- Si j'avais suivi un cursus scientifique dans le prolongement de mon bac S ;
- Si j'avais décidé de faire de la danse et non du droit ;
- Si je n'avais pas intégré l'université Paris 2 en master ;
- Si je n'étais pas retournée à Caen pour entrer en master 2 Recherche droit privé ;

2. Proverbe français

- Si je n'avais pas rédigé un mémoire en droit musulman de la famille ;
- Si j'avais réussi l'examen d'entrée au CRFPA ;
- Si je n'avais pas fait de thèse ;
- Si j'avais pris une année supplémentaire pour peaufiner ma thèse en vue de devenir maître de conférences des universités ;
- Si j'avais décidé de rentrer au CRFPA de Rennes et non de Paris ;
- Si je n'avais pas choisi de faire mon stage dans le cabinet d'avocats dans lequel je travaille actuellement...

Je n'aurais tout simplement pas écrit ce livre !

Cet ouvrage n'a pas vocation à servir d'exutoire aux sentiments que j'ai ressentis durant ma thèse, car cette expérience reste éminemment personnelle et chacun la vit avec sa propre sensibilité.

En effet, il convient d'avoir immédiatement à l'esprit que la thèse est plus qu'un simple diplôme universitaire, c'est une expérience de vie à part entière.

Elle vous construit, vous aide à semer pour récolter...

C'est pour cette raison que je n'ai pas envisagé la rédaction de ce livre comme un simple récit personnel d'expérience, cette approche romanesque ayant déjà été brillamment réalisée par un certain nombre de docteurs avec une imagination et une plume de bien meilleure qualité que la mienne.

J'avais envie de donner à ce livre un ton didactique, afin que vous y trouviez des éléments qui vous permettront d'appréhender de façon objective la réalité de ce cursus universitaire de 3^e cycle extrêmement méconnu.

Bien évidemment, l'ensemble des conseils et de ma démarche restent marqués par mon expérience personnelle, que je ne manquerai pas de partager avec vous.

Mais sachez qu'en fin de compte, ce sera à vous de choisir comment vivre cette expérience et de trouver les solutions qui vous permettront d'y survivre.

Bonne lecture !

PARTIE I

COMMENT BIEN DÉBUTER L'AVENTURE DE LA THÈSE

Dans cette première partie, il sera question de définir les bases sur lesquelles il conviendra de construire le radeau qui assurera votre survie, durant votre doctorat.

Ces fondements devront être solides, au risque de chavirer en cours de route et d'abandonner.

CHAPITRE I

Évaluer ses perspectives et se fixer des objectifs

*Le seul mauvais choix est l'absence de choix.*³

J'ai pris la décision de faire une thèse à un moment de ma vie extrêmement douloureux.

Je venais d'échouer à l'examen d'entrée du CRFPA (Centre régional de formation à la profession d'avocat), alors qu'eu égard à mon parcours universitaire, un tel échec était tout bonnement inconcevable.

Sur le moment, le ciel m'est littéralement tombé sur la tête, la terre s'est écroulée, j'étais clairement au bout du rouleau !

Contre toute attente, cet échec m'a permis de vivre l'une des expériences les plus enrichissantes de toute ma vie et cela uniquement car je me suis laissée le choix : m'investir une nouvelle année dans la préparation d'un examen que je n'étais pas certaine de valider, ou rebondir pour aller plus loin.

J'avais effectivement fait un master de qualité et un bon mémoire, ce qui a encouragé mes professeurs à me soumettre l'idée de poursuivre vers une thèse professionnelle. Cette alternative, certes plus longue qu'une année

3. Amélie Nothomb

de préparation au concours, me permettrait d'intégrer un CRFPA sans avoir à passer l'examen d'entrée.

Je n'ai pas mis longtemps à choisir !

En réfléchissant, la cause de mon échec à cet examen n'était pas le manque de travail ou de compétences, mais la maturité à gérer le stress et les échéances importantes.

En réalité, j'avais besoin de grandir et la thèse m'offrait justement cette opportunité.

J'ai tenu à partager en tout premier lieu ce moment de vie avec vous, car il vous permettra de comprendre la façon dont j'ai abordé mon doctorat et de mieux cerner les propos que je tiendrai dans cet ouvrage.

En outre, ces quelques premières lignes retraçant le moment où j'ai fait le choix de la thèse permettent de vous rendre compte que ce cette décision reste éminemment personnel et contextuel.



Témoignage

« Pourquoi ai-je choisi de faire une thèse...je dois avouer que je me pose encore parfois la question !

Plus sérieusement, j'avais eu la chance au cours d'une année d'échange Erasmus en Suède de découvrir un système universitaire différent, favorisant dès les premières années d'étude la possibilité d'effectuer des petits travaux de recherches dans le cadre de "séminaires".

En rentrant, c'est donc naturellement que j'ai choisi de déposer ma candidature en Master II Recherche. C'est véritablement le travail de recherche dans le cadre du mémoire, accompagné des encouragements de mon futur directeur de thèse qui m'ont donné la réelle envie de me lancer !

Sur les conseils de ce dernier, j'avais tout de même passé et obtenu l'examen d'entrée au CRFPA, car la profession d'avocat (que j'ai embrassée depuis) m'avait toujours attirée. Je n'ai su en effet qu'en septembre que je bénéficiais d'une allocation de recherche, de sorte qu'il ne fallait pas uniquement compter sur l'idée de la thèse...

Je me souviens du moment où je préparais les oraux d'admission à l'examen en octobre... mais où j'étais plus stressée par les premiers travaux dirigés qui commençaient !

A mon sens, les qualités et compétences de juriste développées durant la thèse sont précieuses, et ne peuvent pas nécessairement être acquises par le biais d'une autre formation... et elles sont reconnues par la pratique, je le constate aujourd'hui !

Quelle que soit l'issue du travail de thèse, si l'on va jusqu'au bout, il en ressort forcément quelque chose de positif pour la suite de la carrière que l'on choisit de suivre ».

– Marie Renouf – Docteure en droit, avocate associée du cabinet JURIADIS

Il y a donc très peu de gens pour lesquels la thèse est une « vocation ». Il est rare de quitter le lycée et de s'inscrire en première année de licence en projetant de faire une thèse. En effet, avant de choisir de s'orienter vers un doctorat, encore faut-il avoir envie d'intégrer l'université, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas de la majorité des jeunes bacheliers.

L'université est synonyme de liberté, d'autonomie, mais c'est aussi une enceinte dans laquelle la réussite est conditionnée par l'envie d'apprendre et l'investissement, choses qui font cruellement défaut à un grand nombre d'étudiants.

Pour moi, le choix de l'université était une évidence, voire même la seule solution possible. Je ne supportais plus ce système de devoirs, sanctionnés par des contrôles toutes les semaines. J'avais envie d'apprendre à mon rythme, sans que l'on me dise quand et comment.

Je me souviens d'un ami peu motivé par les études de droit, mais n'ayant pas encore trouvé sa voie, et qui s'était calé sur mon rythme de travail. Même s'il passait beaucoup plus de temps sur ses romans que sur ses cours, il me remercie encore aujourd'hui de l'avoir contraint à un minimum de travail, sans quoi il n'aurait jamais validé sa licence !

→ Contrairement au choix de l'université, celui de la thèse est arrivé pour moi très tardivement, à l'issue de mon master 2, comme je vous l'expliquais en introduction.

De manière plus générale, à l'issue du master 2, nous nous trouvons face à un embranchement : d'un côté, la vie professionnelle et de l'autre, la poursuite de sa formation. Dans ce dernier cas, l'intérêt est bien évidemment d'acquiescer une spécialisation particulière ou d'accéder à un corps de métier nécessitant une qualification professionnelle supérieure. Je pense ici directement aux personnes qui, durant leurs études universitaires, ont choisi de s'orienter vers la maîtrise de conférences et pour lesquels un passage par la thèse est indispensable.

Dans le domaine du droit, on distingue communément deux catégories de thèses : les thèses professionnelles et les thèses universitaires. Les premières portent sur un sujet concret et visent dès le départ à une intégration dans ce que l'on appelle d'ordinaire « la pratique ». À l'inverse, les secondes ont pour objectif de s'orienter vers une carrière universitaire.

En effet, on oublie souvent que la thèse peut être un excellent outil pour s'insérer dans le monde professionnel, mais à une double condition : d'une part, de choisir un sujet qui pourra y être valorisé et d'autre part, de s'investir

pendant ces cinq années au même titre qu'un doctorant souhaitant s'orienter vers une carrière universitaire, c'est-à-dire enseigner, publier, participer à des colloques...

Ainsi, quel que soit votre objectif, pour que cet exercice constitue un réel apport, il doit être appréhendé avec le même sérieux.

Dans les deux cas, la démarche sera identique et les compétences que le doctorat vous permettra de développer seront les mêmes.

Il ne faut surtout pas croire que l'exigence sera moindre pour une thèse professionnelle que pour une thèse universitaire : elle sera juste différente.

Là où dans le cadre d'une thèse universitaire, on exige beaucoup de lectures et de références doctrinales, dans une thèse professionnelle, l'accent est mis sur l'identification de problématiques beaucoup plus restreintes qui nécessitent pour leur résolution l'application d'un raisonnement directement à la pratique.

→ Ces considérations faites, il est maintenant indispensable, afin d'évaluer vos perspectives, que je vous précise ce que m'a apporté la poursuite d'un troisième cycle en droit.

(1) Tout d'abord, la thèse est une formation qui vous permet de vous spécialiser dans un domaine du droit.

Le choix du sujet de thèse et certes primordial et nous y reviendrons, mais il faut avant tout se focaliser sur un domaine du droit : affaires, travail, droit international, droit administratif...

Dans le cadre d'une thèse professionnelle, il faut également prendre en considération sa valorisation sur le marché du travail.

C'est pour cette dernière raison qu'après avoir validé un master 1, un certificat de spécialisation en sciences criminelles et un mémoire en droit musulman de la famille, j'ai décidé de m'orienter vers le droit des affaires.

Hormis la curiosité et le *challenge* de découvrir une nouvelle matière qui m'avait toujours attirée, j'ai pris en considération le fait que mon objectif premier restait l'avocature et que dans ce cadre, l'un des domaines les plus porteurs restait le droit des affaires.

(2) Ensuite, la thèse permet d'acquérir et d'asseoir une culture juridique.

L'exercice nécessite de prendre du recul et de problématiser une situation. Cela conduit à effectuer des recherches pointues et exhaustives qu'il faut ensuite analyser et synthétiser. Il est ensuite nécessaire de prendre parti et de défendre sa prise de position.

Vous comprendrez donc que le doctorat peut également constituer une véritable plus-value sur le marché du travail, dans la mesure où au-delà de la compétence et de la spécialisation, il vous permet d'acquérir de la maturité, chose que de jeunes diplômés peuvent mettre beaucoup de temps à acquérir de par leur simple expérience professionnelle.

(3) Enfin, la thèse est aussi une expérience humaine.

Elle permet de se créer un premier réseau professionnel et d'obtenir des appuis, des soutiens et des recommandations d'universitaires. C'est avant tout une expérience utile pour apprendre à se connaître, repousser ses limites

intellectuelles et qui oblige à s'autodiscipliner. Il faut se montrer rigoureux, autant dans le travail de fond que dans sa vie.

Je repense notamment au nombre de fois où j'ai été tentée, après l'une de ces soirées étudiantes du jeudi, de ne pas me lever le vendredi matin. J'ai effectivement passé quelques vendredis en grande détresse devant mon ordinateur. Dans ce cas, il vaut mieux prévoir de mettre à jour sa bibliographie, ou de faire des recherches d'articles, ou encore des photocopies.

La période estivale est également difficile, car habitant en bord de mer, je vous assure que certains jours, on préférerait être la plage plutôt que dans un petit bureau non climatisé à l'université. Durant cette période, je vous déconseille de consulter votre fil d'actualités Facebook.

Sur ce point, la période la plus rude reste la fin de thèse, car durant toute cette phase : ZÉRO ÉCART ! Mais je vous rassure, finalement, on est tellement hapé par son travail que l'on n'y pense même pas.

→ Cependant, si je ne vous présentais que cette facette de la thèse, la publicité serait mensongère, car la thèse induit également beaucoup de sacrifices !

(1) *Le plus important est le temps.*

Si théoriquement, le troisième cycle peut être validé en trois ans, en droit, la moyenne est plutôt de cinq années.

En effet, de manière générale, en sciences humaines, les thèses sont plus longues qu'en sciences.

En effet, là où le scientifique pose sa problématique, réalise ses expériences et en tire les conséquences, l'humaniste lit,

lit et relit. Il doit intégrer toutes les pensées et les concepts pour ensuite développer ses propres idées. Cela nécessite un travail de maturation qui prend, pour la majeure partie d'entre nous, plus de trois ans.

Toutefois, il ne s'agit là que d'une moyenne sur laquelle je baserai la plupart de mes développements, puisqu'elle a constitué mon cas.

(2) Durant ce laps de temps, on a, pour le dire familièrement, « le cul entre deux chaises » : à moitié étudiant et à moitié enseignant.

Vous êtes dans un état semi-végétatif, professionnellement et financièrement parlant.

En effet, beaucoup de vos amis évoluent professionnellement et acquièrent une certaine aisance et une autonomie financière, ce qui peut être un tantinet frustrant.

La thèse, quant à elle, est souvent synonyme d'années de galères financières dont la portée dépendra du bénéfice ou non d'une allocation de recherche. Nous reparlerons de ces considérations matérielles par la suite, dans le chapitre consacré au financement.

Pour résumer très simplement : alors que vous roulez toujours en Toyota Aygo, vos amis juristes d'entreprise se paient le luxe d'une Golf, voire d'une Audi.

Concernant les vacances, désolée, ce sera le camping et pas l'hôtel quatre étoiles. Quoique aujourd'hui pour moi, même avec plus de moyens, c'est toujours en partie camping !

(3) *En sus de la précarité financière s'ajoute la précarité professionnelle.*

Si le fait de bénéficier d'une allocation de recherche et ensuite d'un poste d'ATER élimine l'une de ces deux difficultés, on reste durant plusieurs années en *stand-by* professionnellement : on se prépare à devenir de bons enseignants, de bons chercheurs, mais on reste des étudiants.

Ces inconvénients ont aussi leurs avantages, car contrairement à vos amis entrés dans la vie professionnelle, le poids de vos responsabilités n'est pas identique. Vous n'avez qu'à vous consacrer à votre travail, votre apprentissage, en n'ayant de comptes à rendre à personne, si ce n'est à vous-même. C'est pour cette raison que la thèse est avant tout une épreuve personnelle et une chance qui vous est offerte de vous élever intellectuellement, sans les contingences liées aux responsabilités professionnelles.

Vous entrez également dans une phase de « no man's land » que chacun gèrera à sa manière.

Par expérience, je pense ici notamment aux personnes vivant en couple. Dans ce cas : ça passe ou ça casse ! Mais quand ça passe, c'est magique et beaucoup de mes amis n'ont pas hésité à avoir des enfants ou à se marier durant cette période.

Je pense ici à la petite Clara qui, dans ses premiers jours de vie, a accompagné sa maman dans les dernières relectures de ma thèse.

Il vous faudra tout le soutien de vos proches et de vos amis. Certes, ils peineront souvent à comprendre vos angoisses, mais ils seront des oreilles indispensables et vous permettront de vous changer les idées !

Je crois que je n'ai jamais autant appelé mes parents que durant cette période, pour leur faire part de mes doutes et de mes angoisses. C'est d'ailleurs là que j'ai opté pour un forfait mobile illimité. J'avais même repéré un petit recoin à l'université pour appeler en toute sérénité sans être trop écoutée et observée.

→ Si les propos que je viens de tenir ne vous ont pas encore fait fuir et que vous envisagez toujours de faire une thèse, il est primordial de vous assurer que vous aimez faire de la recherche.

La curiosité est l'âme du chercheur et c'est donc un trait de caractère qui doit vous définir. Dans le cas contraire, s'engager dans un doctorat serait indubitablement voué à l'échec : l'ennui vous gagnerait petit à petit et vous risqueriez de ne jamais finir ce que vous avez entrepris.

Dès lors, la rédaction de votre mémoire de master 2 est un bon test : elle doit avoir été faite avec plaisir et sans contraintes et bien évidemment, en termes qualitatifs, cela permettra de déceler des prédispositions pour la recherche et l'écriture.

Je me souviendrai toujours de la réflexion du membre de mon jury qui a pris la parole en premier, lors de ma soutenance : « J'ai été très surprise par votre mémoire (dans ma tête, je me dis : *Aïe ! C'est quitte ou double !*), je l'ai trouvé extrêmement enrichissant et j'ai pris plaisir à vous lire (*Ouf, ça va rouler !*) ».

Elle avait résumé en une phrase le sentiment que j'avais moi-même ressenti tout au long de ce premier travail de recherche. La curiosité avait pris le pas sur les heures de travail et le plaisir de la retranscrire par écrit avait été ressenti.

La rédaction d'une thèse ne me faisait donc pas peur, j'avais les prérequis nécessaires.

Je me suis donc engagée dans cette voie.

Au travers de ces éléments issus de mon expérience personnelle, vous ferez, je l'espère, ce choix de la thèse.

Dans tous les cas, les motifs qui vous y pousseront doivent être solides et réfléchis, car dans les moments de doute – et il y en aura beaucoup ! –, ce sont ces raisons auxquelles il faudra vous raccrocher et qui vous feront tenir durant toutes ces années.

Une fois la décision prise de poursuivre en troisième cycle, les étapes s'enchaînent différemment selon chacun.

Cependant, de manière générale, il vous faudra en premier lieu surmonter trois étapes :

- le choix du directeur de thèse
- le choix du sujet de thèse
- la recherche de financement